49e ANNÉE. — N° 17.305
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32 f.
Etranger.....	10	20f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MERCREDI 19 NOVEMBRE 1919
SAINTE ELISABETH
SOLEIL: lever 7h5; coucher 4h29
LUNE : N. L. le 22; P. Q. le 30

L'APRÈS-GUERRE ET LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE LA FRANCE

Il y a deux façons de se rendre compte de la situation financière d'un pays : on peut comparer le montant de sa dette au montant de la richesse nationale; on peut également faire le rapport entre les charges fiscales et les facultés contributives de la population.

En ce qui concerne le second procédé, il n'est guère possible d'y recourir en ce moment pour la France : l'application peu sérieuse — faute de personnel, et aussi en raison des textes mal étudiés et rédigés — des impôts sur le revenu et sur les successions, et de la contribution extraordinaire des bénéfices de guerre, ne nous permet pas d'avoir des données statistiques satisfaisantes au sujet du revenu du capital et de l'enrichissement des Français; on ne peut fournir que des chiffres approximatifs; au maximum 400 milliards pour le capital et 60 milliards pour le revenu, la notion de revenu englobant naturellement les salaires des ouvriers et employés et les traitements des fonctionnaires. D'autre part — et nous reviendrons sur ce point — le ministre des finances ignore quel sera le montant des budgets d'après-guerre, que le président de la commission du budget évalue à environ 25 milliards.

Quant au montant de la dette publique, il est fonction de plusieurs facteurs : la dette intérieure à long terme, la dette intérieure à court terme, les prêts des pays étrangers, les avances des banques d'émission.

Or, la dette intérieure à long terme représente actuellement, rien que pour les trois emprunts de guerre, 52 milliards et demi; les avances de la Banque de France s'élèvent à peu près à 24 milliards. Et au 31 décembre 1918, les hostilités avaient endetté notre pays de 50 milliards d'obligations et bons à court terme émis tant chez nous qu'à l'étranger.

Si l'on tient compte des crédits, tant ordinaires qu'extraordinaires, ouverts du 1er août 1914 au 31 décembre 1919 (les crédits extraordinaires du quatrième trimestre 1919 ne sont pas encore votés), nous obtenons un total de 206 milliards et demi, dont 33 milliards seulement couverts au moyen des recettes ordinaires (impôts, monopoles et domaine de l'Etat). Fin 1919, il restera donc pour l'Etat un passif de guerre de 173 milliards environ, auxquels il faut ajouter une dette d'avant-guerre de plus de 30 milliards, soit en tout plus de 200 milliards. Ce chiffre formidable représente à peu près la moitié de la fortune nationale. Comment, dans ces conditions, pourra-t-on boucler les budgets futurs ?

A. Les budgets futurs

Le budget d'avant-guerre était de 5 milliards; les intérêts de la dette de guerre, une fois consolidés, seront d'environ 10 milliards; le relèvement des traitements exigera 1 milliard 1/2; la réfection et le développement de l'outillage économique demandent au moins 1 milliard; les pensions de guerre réclament 4 à 5 milliards; la reconstitution des pays libérés nécessite au moins 2 à 3 milliards, soit un total de 23 milliards 1/2 à 25 milliards 1/2.

La question qui se pose, pour nos finances d'après-guerre, est la suivante : Comment la France, désireuse de faire honneur à sa signature et de ne se soustraire à aucun de ses engagements pécuniaires, peut-elle se procurer les ressources nécessaires pour l'équilibre de ses budgets ?

Les solutions sont de trois sortes qui se complètent, que l'on ne peut envisager l'une sans l'autre : 1° l'indemnité de guerre; 2° le recours à la solidarité financière des alliés; 3° les impôts, les monopoles et la loterie nationale.

B. L'indemnité de guerre.

L'Entente estime qu'il est dès à présent impossible d'établir le montant des réparations. Pour le moment, les versements à effectuer sont prévus pour les sommes suivantes en francs effectifs, ou francs or, c'est-à-dire : francs ne subissant aucune dépréciation du fait du change.

1° 25 milliards à valoir sur le paiement des réparations, sous forme de bons ne portant pas intérêt et à remettre avant le 1er mai 1921.

2° 50 milliards de bons portant les intérêts suivants : 2 1/2 % de 1921 à 1926; 5 % (plus 1 % pour l'amortissement) à partir de 1926; 3 %, 50 milliards à émettre lorsque la commission de réparations le jugera à propos.

Sur les 25 premiers milliards, doivent d'abord être imputés les frais d'occupation, le coût des aliments et matières premières envoyés à l'Allemagne par les Etats de l'Entente. Peut-être restera-t-il, en monnaie, une dizaine de milliards, dont 5 pour la France, d'autres pays envahis étant parties prenantes.

Sur les 100 autres milliards, il faudra faire face aux réparations intéressant la Belgique, l'Italie, la Roumanie, la Serbie, le Royaume-Uni, la France, etc.; il ne faut donc pas croire que la totalité nous bénéficiera; en outre, tous les produits en nature que l'Allemagne fournira à l'Entente, qu'il s'agisse de houille, de colorants, de câbles sous-marins, etc., seront déduits de ces 100 milliards. Que restera-t-il donc pour concourir à l'équilibre budgétaire ?

La question est d'autant plus grave que dans les calculs de M. Raoul Péret, aboutissant à un budget d'environ 25 milliards, la reconstitution des pays envahis compte seulement pour 2 à 3 milliards par an, ce qui, au dernier 20, correspond à un capital de 40 à 60 milliards. Si nous admettons que, tout compte fait, l'Allemagne nous verse en espèces une trentaine de milliards, les dommages de guerre prévus pour plus de 100 milliards par M. Louis Dubois, ne seront même pas couverts.

C. Le recours à la solidarité financière des alliés

Aussi, d'excellents esprits ont-ils songé depuis longtemps, tant aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne qu'en France, à une mise en commun des charges de guerre des alliés.

Le « grand plan » d'un business-man américain, M. Stilweil, est l'ouvrage où cette idée paraît le mieux exposée. Elle est d'autant plus généreuse que les Etats-Unis paieraient et que nous encaisserions. La France, l'Italie, la Serbie, la Roumanie et la Belgique bénéficieraient de cette mise en commun; l'Angleterre et les Etats-Unis, au contraire, seraient débiteurs du compte ainsi ouvert. Une grande revue américaine, *The New Republic*, a exposé la même idée avec enthousiasme, et l'on dit que cet hebdomadaire était l'organe officieux du président Wilson.

De cette idée la suivante est très proche : pourquoi les Etats-Unis, entrés en guerre après avoir cueilli les fruits, ne remettraient-ils pas à leurs débiteurs associés le montant de leur dette, et pourquoi la Grande-Bretagne, qui n'a pas été envahie, n'en ferait-elle pas autant ?

D. Les impôts, les monopoles et la loterie nationale

Admettons maintenant que cette solidarité financière interalliée ne se réalise pas, et que les versements de l'Allemagne — nous négligeons volontairement les versements éventuels insignifiants des autres empires coalisés — n'empêchent pas nos futurs budgets d'atteindre 25 milliards : Que faire ?

Il y a une ressource temporaire, l'emprunt sous toutes ses formes; y recourir, c'est toutefois aggraver la situation, augmenter encore le montant des budgets futurs, jusqu'au jour où ils éclateront.

Toutefois, un mode d'emprunt a aujourd'hui la faveur publique : il s'agit de la loterie nationale.

Il s'agit ici d'une couverture provisoire des dépenses budgétaires, mais dont l'intérêt particulier est le suivant : les lots seront tels, dans le projet de M. Lefèvre, qu'ils équivaudront à un intérêt de 2 1/2 %, alors que l'Etat, pour consolider sa dette flottante, devrait consentir à ses créanciers un intérêt supérieur à 5 % et de peu inférieur à 6 %. Il en résulterait pour nos budgets annuels une économie de 2 milliards environ, si on estime que l'emprunt à lots fournira 60 milliards.

De l'impôt, il y a beaucoup à dire. Depuis le début de l'année, les contributions existantes donnent de fortes plus-values. Il s'agit en l'espèce de contributions indirectes, de l'enregistrement et des douanes. Un contrôle plus sévère, des règlements mieux compris, un personnel plus nombreux et mieux rémunéré permettraient d'augmenter considérablement le rendement de l'impôt sur le revenu, de la contribution extraordinaire des bénéfices de guerre et de la taxe sur les paiements et sur le luxe.

Puisqu'il faut à toute force de l'argent, et que tout Etat sain doit avoir son budget normal bien équilibré, nous nous associons volontiers aux projets d'impôts nouveaux; nous estimons néanmoins mal venu un impôt sur l'enrichissement, puisqu'un élément fait défaut : le revenu du contribuable avant la guerre, l'enrichissement étant basé sur la capacité contributive actuelle très approximativement connue grâce à l'impôt sur le revenu et sur la capacité contributive d'avant-guerre, que l'on ne peut déduire que de signes extérieurs tout à fait défectueux, ne peut être évalué de façon sérieuse; mieux vaut encore instaurer un impôt sur le capital, non pas un de ces impôts qui entament le capital, mais un impôt qui, calculé d'après le capital, soit payé au moyen du revenu, réalisant ainsi la discrimination, c'est-à-dire la surimposition du produit du capital par rapport au produit du travail.

Si les propositions récentes sont adoptées sous la réserve que nous venons d'indiquer, il faudra aller plus loin encore; en effet, le ministre des finances n'attendait même pas 2 milliards des ressources nouvelles qu'il proposait. En tenant compte de la progression normale des ressources publiques, progression que va faciliter la reprise des affaires et dont on s'aperçoit depuis quelques mois, on peut évaluer, pour 1920, à 15 milliards le montant des recettes budgétaires annuelles.

Tout d'abord, une entente internationale pour la répression des fraudes fiscales et la réglementation des valeurs au porteur permettra de réaliser de grosses plus-values. A nos ministres et diplomates de faire le nécessaire pour la conclusion de cet accord.

L'impôt sur le revenu peut être augmenté, à condition d'agir avec prudence : pas de démagogie vers le haut, c'est-à-dire pas de taux décourageant l'esprit d'épargne, pas de démagogie vers le bas, c'est-à-dire pas de relèvement du minimum exempt, quoiqu'en pensent certains syndiqués qui préfèrent les droits aux devoirs et prétendent ne pas payer l'impôt sur les salaires.

Une révision des bénéfices de guerre s'impose; mais encore ne faut-il pas, ce faisant, porter un coup fâcheux à notre industrie métallurgique. S'il y a eu des dissimulations regrettables, des amortissements frauduleux, il y aurait exagération à qualifier comme on l'a fait tous les gros industriels de nouveaux riches ou de profiteurs de la guerre. Ici, encore, il convient d'agir avec prudence.

Pour les contributions indirectes, de nombreuses élévations de taux doivent être adoptées, si désagréable cette solution soit-elle, car, une fois de plus, nous devons nous procurer au moins 10 milliards de recettes annuelles supplémentaires.

Pour conclure, adressons-nous tout d'abord à l'Allemagne, et exigeons strictement qu'elle répare le plus possible les dégâts accumulés par elle; demandons à nos alliés et associés de bien vouloir non seulement nous ouvrir des crédits et admettre l'idée d'emprunts internationaux, mais encore préparons-nous à un effort fiscal considérable, portant à la fois sur la richesse acquise et sur les consommations, et surtout produisons : plus la matière imposable sera importante, moins on aura besoin d'augmenter le nombre des impôts et d'élever le taux de ceux qui existent.

Louis SURET.

LA NOUVELLE CHAMBRE D'APRÈS LES DERNIERS RÉSULTATS

Nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau suivant, contenant tous les résultats connus le 18 novembre, à midi.

Le nombre des sièges à pourvoir est de 616 (non compris les 10 sièges des colonies qui seront attribués le 30 novembre seulement. Il nous manque donc 30 résultats, en tenant compte de six sièges qui sont en ballottage.

Néanmoins les 586 résultats que nous donnons ci-dessous permettent de se faire une idée assez nette de ce que sera la Chambre française de demain; comparés à ceux de 1914, ils mettent en relief d'une manière saisissante le triomphe des partis d'ordre et la déroute du bolchevisme.

NOUVEAUX ÉLUS		DÉPUTÉS sortants	DÉPUTÉS nouveaux	GAINS	PERTES	Répartition en 1914
Républicains de gauche	123	51	72	55	19	96
Radicaux	57	27	30	20	27	69
Radicaux socialistes	78	43	35	10	95	174
Républicains socialistes	26	17	9	8	15	35
Socialistes unifiés	65	33	32	13	50	103
Socialistes dissidents	6	5	1	6	»	»
Républicains progressistes	126	32	94	83	7	50
Action libérale	73	15	58	49	7	33
Conservateurs	32	13	19	12	12	32
Totaux	586	236	350	256	232	592

STATISTIQUES

Paris, 18 novembre. — Voici les noms des députés sortants qui sont réélus, battus ou devront se soumettre à un second tour de scrutin :

Républicains de gauche. — Réélus : MM. Lavoinne, Bureau, Bignon, Siegfried, Babouin, Bozérian, Deschanel (président de la Chambre), Georges Leygues, Lemoine, N. Boulanger, Abrami, Jean Hennessy, Géo Gérald, James Hennessy, Villault, Duchesnois, Dior, Boisset, Dombreval, Le Brecq, Eymond, P. Dupuy, Dariac, Cornudet, Amodru, Tardieu, Arago, Raiberti, Thomson, Eynac, Bonnaird, E. Brousse, Sibille, Ignace, Galli, Henry Paté, Dessein, Bouilloux, Lafont, Barthou, Léon Bérard, d'Iriart d'Etchepare, Delom-Sorbé, le docteur Filbert, Laurent, Lebrun, l'abbé Lemire, Saumande, Clament, Brunet, Mando.

Battus : MM. Thierry, Delanoue, Célos, L. Weiller, Babaud-Lacroze, Chaumet, Cazauvieilh, de La Trémoille, Le Cherpy, Bouge, Ribeyre, Néel, Fallot.

Devra se soumettre au second tour de scrutin : M. Houbé.

Radicaux. — Réélus : MM. Mauroury, Victor Morel, P. Flandin, Perreau, Pradier, Milliaux, Combrouze, Dumont, Ossola, Abel, Lebouco, Fringant, Verlot, Bénazet, Guernier, L. Deschamps, le docteur Legros, P. Berger, Le Troadec, A. Favre, Lauraine, Plissonnier.

Battus : MM. F. David, Pierre Massé, E. Constant, Damour, Clémentel, Paul Morel, Desplas, Louppe, le docteur Pacaud, Camille Picard, Simonet, Talon, Le Roy, Robert, Surcouf, Marc Réville, le docteur Coyrard.

Devront se soumettre à un second tour : Néant.

Radicaux-socialistes. — Réélus : MM. Nibelle, Maurice Long, Jacques Chaumié, Cels, E. Vincent, Raynaud, Godard, Bouyssou, Deyris, Nail, Péronnet, Alb. Sarraut, Jean Durand, Connevot, Victor Judet, Ajam, Poncet, Faisant, Simyan, Guichard, Girard, Guist'hau, Puech, Petitjean, Renard, Henri Simon, docteur Queuille, Le Bail, Bokanowski, Mourier, Paul Laffont, P. Robert, Durafour, Pasqual, Daniel Vincent, Girod, Sireyjol, Baudet, Bosquette.

Battus : MM. le docteur Bachimont, Jaquier, Ravisa, Abel Lefèvre, Nogués, Laferre, Caffert, J. Peyret, Binder, Gardey, H. Rey, Rabier, Labroue, Poncet, Goust, Franklin-Bouillon, Amiard, Nouhaud, docteur Pottevin, Serre, Fayolle, Hugon, Baduel, Fernand Brun, Rigal, Peytral, Planche, Bécays, Dalbiez, Delaroche-Vernet, docteur Chassaing, docteur Vidalin, Chanal, Crépel, général Messimy, Garat, Drivet, docteur Merlin, Chaulin-Servinière, Demellier, Fleuret, H. Schmidt, Cosnier, Defosse, Chavoix, André Hesse, William Bertrand, Cl. Rajon, L. Périer, Masson, Cazassus, Cruppi, docteur Guiraud, René Renoult.

Devra se soumettre au second tour de scrutin : M. Broussais.

Républicains socialistes. — Réélus : MM. Borrel, J.-L. Breton, Camuzet, Viviani, Maître, André Lefèvre, Rameil, Briand, Millerand, Erlich, P. Painlevé, Coutant, Lajarrige, Ch. Bernard, Even, de Kerguézec.

Battus : MM. Paul Meunier, Roux-Costadau, Viollette, Jobert, Augagneur, Colliard, Tournan, Bergeon, de Monzie, Lancien, Fr. Fournier, Lucien Dumont, Emile Faure.

Pas de deuxième tour.

Socialistes unifiés. — Réélus : MM. Philbois, Nadi, Barthe, Rognon, Moutet, Pressemane, Parvy, Vallière, Betoulle, Bouisson, A. Blanc, Locquin, Varenne Claussat, Vincent Auriol, A. Thomas, Bracke, Goude, Compère-Morel, Ernest Lafont, F. Morin, F. Lefebvre, Goniaux, Inghels, Jules Guesde, Delory, Cachin, Groussier, Sembat, Nectou.

Dissidents réélus : MM. Rozier, Levasseur, Aubriot, Lauche.

Battus : MM. E. Dumas, Barabant, Reboul, Voillot, Camelle, Lissac, Brizon, Thivrier, Paul Constans, Aldy, Cadenat, Bras, Théo Bretin, Bouveri, Fourment, Berthon, Renaudel, Sixte-Quenin, Mauger, André Lebey, Laurent, Ellen-Prévot, Bédouce, Poncet, Longuet, Mayéras, Laval, Voilin, Valette, Hubert-Rouger, Bernard, Cabrol, Pierre Mélin, Raghebom, Doizy, Demoulin, Giray, Raffin-Dugens, Weber, Déjeante, Delaporte.

Devront se soumettre à un second tour de scrutin : Néant.

Républicains progressistes. — Réélus : MM. Peyroux, de Bagneux, de Grandmaison, Duclaux-Monteil, de Chambrun, Sibuet, Crolard, docteur Maunoury, Lefebvre du Prey, Pays, Donnevay, Gourd, Flandin, Ballande, Robic, Lanfel, Rouilleux, Dugage, de Pudre, Bonnefous, Leredu, d'Aubigny, M. Barrès, P. Simon, L. Dubois, Marin, de Wendel, Henri Fougère, Vandame, René Brice, Blaise, Neyret, de Moustier, Escudier.

Battus : Jules Roche, Prat, amiral Bienaimé, Spronck, Lebas, Tournade.

Action libérale. — Réélus : MM. de Gailhard-Bancel, Engerand, Blaisot, Lamy, Augé, docteur Constans, Guichenné, Ybarnégaray, Rochereau, Dutreil, de Monti, de Puyneuf, Groussau, Plichon, de Chappedelaine.

Battus : MM. de L'Estourbeillon, Lerolle, Porteu, J. Denais.

Second tour de scrutin : M. Viellard.

Conservateurs. — Réélus : MM. Ancel, Galpin, de Dion, Ginoux, Defermon, de Juigné, de La Ferronnays, Perdin, Bougère, de Fontaines, de Baudry d'Asson, Duboys, Fresney, Flayelle, Binder.

Battus : MM. de Gouyon, de Villebeisnet, de Blacas, Jules Delahaye, de Kernier, P. Pugliesi-Conti.

DEPUTES BATTUS

Paris, 18 novembre. — D'après les renseignements connus actuellement, 106 députés sortants ont été battus : MM. Lucien Dumont (Indre), Cruppi, Bedouce, Ellen-Prévot, Cazassus, de Monzie, Becays, Maur, Violette, Damour, Pottevin, Aldy, Abel Lefèvre, Célos, Labroue, Cazauvieilh, Chaumet, Emile Constant, de La Trémoille, Camelle, Lafferre, Talon, Massé, Caffert, Reboul, Bouverie, Th. Bretin, Bras, de La Ville-Boisnet, Bachimont, P. Meunier, Rabier, Roy, Rigal, Baduel, Brun, Hugon, Fernand David, Jacquier, Delanoue, Lorimy, Bouge, Cadenat, Mauger, Dumas (Cher), Serre, Franklin-Bouillon, Cuniard, Lebey, Goust, Prat, P. Constant (Allier), Thivrier, Longuet, Mayéras, Poncet, Voilin, Laval, Le Cherpy, Colliard, Augagneur, Bender, Peyret, Merel, Dalbiez, Garat, Sixte-Quenin, amiral Bienaimé, Dejeante, Desplas, Marollo, Spronck, Mesésinty, Crepel, Renaudel, Berthon, Fourment, Adrien Veber, Vidalin, Tournan, Clémentel, Chassaing, Narrou, René Renoult, P. Morel, J. Roche, Ravisa, Roux-Costadau, Guiraud, Lefas, Surcouf, Dortou, de Kernier, Bernard (Gard), Hubert Rouger, Valette, Fournier, Barabant, Noguès, Babaud-Lacroze, Lazare-Weiller, Demellier, de La Porte, Fleuret, Laurent et Pouzet.

QUATRE SENATEURS ENTRENT AU PALAIS-BOURBON

Quatre membres de la Haute-Assemblée se sont présentés à la députation et ont été élus : MM. Herriot (Rhône), Heymonenq (Var), de La Riboisière (Ille-et-Vilaine), Gavini (Corse).

CINQ MEMBRES DU GOUVERNEMENT N'ONT PAS ETE REELUS

Sâvoir : MM. Clémentel, ministre du commerce; Colliard, ministre du travail; Lafferre, ministre de l'Instruction publique; Paul Morel, sous-secrétaire d'Etat à la liquidation des stocks; Roy, commissaire au ravitaillement.

Les élections et la presse

Paris, 18 novembre. — Les journaux commentent les résultats électoraux très sobrement, parce que l'espace qui leur est dévolu dans les feuilles collectives auxquelles réduit la grève est extrêmement mesuré. Jetons un coup d'œil en passant, de l'extrême droite à l'extrême gauche.

L'Action française (Ch. Maurras), triomphant de l'élection de M. Léon Daudet, qu'elle qualifie d'« événement national », dit :

« Les réponses données par la France au questionnaire du scrutin portent une volonté d'action nationale qui implique la réaction, une réaction neuve et jeune, contre toute puissance d'amoindrissement. Il faut savoiser. »

Dans le **Gaulois** (monarchiste, M. Arthur Meyer salue avec joie de nombreux succès. Il ajoute :

L'ordre triomphe d'une façon éclatante. Depuis quarante ans, c'est la première fois que les socialistes reculent dans leur marche ascendante; or, tout parti qui ne gagne pas, perd; tout parti qui perd est près de la défaite. En résumé, ces élections signifient : apaisement, travail. Tout notre programme. »

La Libre Parole (Droite) : M. Joseph Denais voit dans les résultats du scrutin que :

« La France a affirmé sans la moindre équivoque sa volonté de vivre dans l'ordre et de réparer par la liberté et l'effort les blessures terribles de la guerre. Nous convions les catholiques et les libéraux à s'unir, à s'organiser, à se discipliner : c'est le seul moyen de consolider les gains d'hier, d'en percevoir les fruits et de préparer les victoires futures. »

Pour M. Alfred Capus **(Figaro)**, ce qui se dégage, c'est que le pays remet le mandat impératif au gouvernement et à la Chambre nouvelle de combattre la révolution, et que se réveille la classe ouvrière française, qui n'abandonne rien de ses justes revendications, mais qui échappe aux politiciens qui l'exploitaient et la poussaient à l'abîme.

L'Echo de Paris estime que se dégage dès maintenant la certitude « de voir se constituer dans la Chambre nouvelle cette majorité cohérente et résolue que réclamait M. Clemenceau à Strasbourg : ce grand parti d'union et de défense nationales, ce parti de la France dont le cartel Millerand-Barrès a tracé le programme et préparé le succès ».

M. Gustave Hervé **(la Victoire)** s'écrie :

« C'est le moment de redoubler d'efforts pour ramener à la raison nos socialistes égarés. Le socialisme de guerre civile a du plomb dans l'aile. Vive le socialisme national ! »

Maintenant, au travail, dit l'**Homme libre** :

« Il ne reste plus aux nouveaux élus qu'à tenir les promesses en foi desquelles ils ont été préférés : promesses de paix et de sages réformes, organisation du travail productif et maintien de l'union. La République sort encore grandie de cette victoire éclatante, qui n'est autre que la victoire de la raison. »

M. Emile Buré **(Eclair)**, ancien collaborateur de M. Briand, regrette que, par la faute des socialistes dissidents et des démocrates sans clairvoyance, la concentration des forces républicaines nationales se soit opérée un peu trop à droite :

« Acceptons-en le sort, et souhaitons que les hommes de l'Action libérale qui signèrent avec nous le pacte d'union sacrée aient maintenant l'esprit politique assez judicieux pour ne point le rompre. Voter un budget solidement équilibré, c'est là le premier acte que la Chambre nouvelle devra accomplir. Ensuite, bien vite, la convocation d'une Constituante pour donner au régime républicain toute sa souplesse et toute sa force, dans une large décentralisation politique et administrative.

Dans l'**Humanité** (organe socialiste officiel), M. Amédée Dunois se félicite que le parti socialiste ait accru le nombre de ses voix dans tout le pays, d'une manière considérable. Il prédit à M. Clemenceau le renouvellement de l'expérience de la coalition Lloyd Georges en Angleterre et que :

« La victoire de M. Clemenceau ne donnera pas une tonne de charbon à la France, pas un quintal de blé; elle ne réorganisera pas les transports, elle ne galvanisera pas la production, elle n'assurera pas aux masses qui souffrent et qui, plus que jamais vont souffrir, le ravitaillement abondant et à bon marché que le régime capitaliste est désormais impuissant à fournir. Elle est tout aussi incapable de préparer en Europe cette paix juste et durable dont seul le socialisme porte la vertu en lui. La victoire du bloc national ne profitera pas aux vainqueurs : et pour la France et pour l'Europe, et pour le monde, elle est grosse de menaces d'orage. »

Le Sénat américain rejette les réserves au traité du sénateur Lodge

Washington, 18 novembre. — Le programme de modifications et de réserves interprétatives du sénateur Lodge vient de subir une série d'échecs. Le Sénat a rejeté par soixante-quatre voix contre vingt-neuf la quatorzième réserve de ce programme, qui stipulait que les Etats-Unis refuseraient d'accepter tout mandat dans l'attribution des anciennes colonies allemandes. Le Sénat a rejeté également, par cinquante-six voix contre trente-six, la quinzième réserve Lodge, dite « réserve rouge »; et demandant que les Etats-Unis aient tout pouvoir pour juger seuls des questions affectant leur honneur national et leurs intérêts vitaux.

La « réserve rouge » était considérée comme la plus importante et la plus définitive de toutes celles portées sur le programme Lodge.

Enfin, par 45 voix contre 37, la réserve stipulant que les Etats-Unis refuseraient de reconnaître le protectorat de la Grande-Bretagne sur l'Egypte a été rejetée également. Ces votes sont particulièrement importants au lendemain de la déclaration du président Wilson, qui se disait fermement résolu à retirer purement et simplement le traité de paix s'il était ratifié après l'adjonction de l'une ou l'autre des motions Lodge.

BELGIQUE

Les conséquences des élections belges

Bruxelles, 18 novembre. — On n'a pas encore les chiffres définitifs. D'autre part, le système de l'utilisation des excédents par apparentement de listes dans la même province, appliqué pour la première fois en Belgique, peut, au dernier moment, donner des résultats de surprise. Ces réserves faites, les chiffres nouveaux confirment les premiers résultats connus. Les socialistes gagneront de 21 à 25 sièges dans l'ensemble du pays; mais leurs succès sont particulièrement marqués dans les Flandres, qui étaient jadis fidèles au parti catholique. Ce dernier perdra sans doute 9 sièges dans tout le pays, et le parti libéral, plus cruellement atteint, en perdra 12. A Bruxelles cependant, les libéraux paraissent maintenir leurs positions.

L'avance socialiste s'y fait au détriment des catholiques, qui perdront sans doute 4 sièges. Tels sont du moins les pronostics que permet le dépouillement de 362 bureaux sur les 602 bureaux de la capitale. En tout cas, le parti catholique a, dès à présent, perdu la majorité parlementaire. La nouvelle distribution des forces des partis aura naturellement une répercussion sur la formation du gouvernement.

Le cabinet offre sa démission

Le conseil du cabinet s'est réuni hier soir et a décidé, en présence des résultats des élections, de remettre au roi la démission collective du cabinet. Le roi a prié les ministres de surseoir à cette démission jusqu'au moment où les opérations électorales seront terminées.

ITALIE

Les élections italiennes

Rome, 18 novembre. — Les résultats complets des élections générales ne sont pas encore connus; mais on sait cependant que le parti populaire catholique arrive en tête avec une importante majorité; il est suivi par le parti militaire. Le parti socialiste paraît devoir essuyer un sérieux échec. Ceux de ses membres qui se sont présentés aux suffrages des électeurs avec un programme plus nettement révolutionnaire semblent partout en minorité.

A Rome, 282 sections sur 631 donnent 44,948 votes pour les listes constitutionnelles, dont 18,202 aux populaires, 16,619 aux démocrates constitutionnels et 10,127 aux libéraux. La coalition de gauche obtient 9,490 votes, et les socialistes 17,844.

ESPAGNE

Nouvelles grèves à Barcelone

Barcelone, 18 novembre. — La plupart des ouvriers qui chômaient du fait du lock-out et de la grève ont repris le travail, mais le chômage a gagné les restaurants, hôtels, cafés, ainsi que les ouvriers verriers et quelques autres corporations. Dans un certain nombre d'usines, les ouvriers ont déclaré la grève; ils reprochent aux patrons d'avoir opéré une sélection dans le personnel en renvoyant les syndicalistes avérés. La situation, dans son ensemble, paraît normale, mais aucune solution n'a été trouvée aux diverses questions ouvrières en cours.

Terrible accident d'aviation

LES AILES D'UN GRAND AVION ESPAGNOL SE DETACHENT

Cinq morts

Madrid, 18 novembre. — Un grand avion bimoteur, piloté par l'adjudant Agostini, est tombé aux environs de Siguenza, province de Guadalagara, par suite de la rupture de ses ailes.

L'adjudant Agostini, ainsi que ses trois mécaniciens et le capitaine aviateur espagnol Banos, ont été tués. La nouvelle de cet accident a causé une grosse émotion à Madrid.

Les aviateurs qui étaient partis de Pau, avaient été pris la veille dans une tempête de neige et avaient dû atterrir à Alfaro, étant donné qu'ils n'avaient trouvé là aucun hangar pour abriter leur appareil, les ailes, croit-on, avaient été gravement endommagées par la neige et l'humidité.

L'INTERVENTION EN RUSSIE

Nouvelles déclarations de M. Lloyd George

Londres, 18 novembre. — La Chambre des communes a abordé hier la discussion des affaires étrangères, en particulier la question de l'attitude à prendre vis-à-vis du gouvernement des Soviets. Après intervention de plusieurs députés, M. Lloyd George a constaté qu'aucun orateur ne s'est fait l'apologiste du bolchevisme : « De quelque côté que l'on se tourne pour trouver la solution du problème russe, a-t-il ajouté, on est en plein brouillard. Une suspension des hostilités en Russie eût pu permettre de rétablir la paix, mais aucun des partis en lutte ne consentit à cette suspension. »

M. Lloyd George dépeint ensuite la politique suivie par lui à l'égard de la Russie.

La France, le Japon et les Etats-Unis ont fait des efforts contre le bolchevisme russe, mais les efforts de la Grande-Bretagne dépassent ceux de toutes ces puissances principales. L'orateur en éprouve de la fierté, car il s'agit pour la Grande-Bretagne d'une obligation d'honneur. D'ailleurs, les autres pays déclarent ne pouvoir faire un tel effort.

« On a parlé d'une information de la presse d'après laquelle il y a eu un accord. Il s'agit simplement d'une indication d'après laquelle la politique du gouvernement français se trouve être la même que la nôtre. Le gouvernement français a le sentiment qu'il ne peut pas imposer aux contribuables français de nouvelles charges relativement à la conduite des opérations en Russie. »

Sir Maclean, interrompant, dit : « Alors, c'est officiel ? »

M. Lloyd George riposte : « Je ne puis pas dire que ce soit officiel, mais c'est certainement un communiqué reçu par la presse française. C'est un fait. »

En terminant, M. Lloyd George dit qu'il ne peut pas imposer au pays de prendre à sa charge la triple responsabilité du rétablissement de l'ordre en Russie. »

RUSSIE

Les représentants des soviets négocient avec les Baltes

Helsingfors, 16 novembre. — La Conférence des Etats baltiques, et notamment de l'Esthonie, de la Latvie et de la Lithuanie, s'est réunie le 9 novembre à Tartu (Est). La Conférence a décidé de convoquer les représentants du gouvernement de la Russie des soviets à Tartu pour entendre leurs propositions relatives à un armistice et à l'échange des otages. Les représentants russes ont traversé le front esthonien aujourd'hui.

Le 14 novembre s'est réunie à Tartu la Conférence privée des représentants des gouvernements de l'Esthonie, de la Latvie, de la Lithuanie, de la Finlande, de la Pologne, de l'Ukraine et de la Russie Blanche. Cette Conférence s'est prononcée en faveur d'une convention militaire et politique des dits Etats ayant pour but la défense de leur indépendance.

Le ministre des affaires étrangères esthonien a été prié de s'entendre avec son collègue letton pour prendre l'initiative d'une nouvelle conférence des Etats limitrophes et en fixer la date. Il a été décidé également de convoquer une conférence spéciale pour discuter les questions de l'Union postale et ferroviaire entre ces Etats. Le gouvernement letton a été chargé d'en prendre l'initiative.

L'Esthonie désarmera les troupes de Youdenitch

Helsingfors, 16 novembre. — Dans la région de Pskov, l'armée de Youdenitch s'est repliée sur la rivière Narva et s'est retirée sur la ligne défensive esthonienne. Le gouvernement esthonien a décidé de désarmer l'armée de Youdenitch au moment où elle franchira la frontière.

LE VAINCU

Si l'on considère la journée du 16 novembre sans préoccupations politiques, on notera quelques faits nouveaux. Le scrutin a été calme et presque grave dans l'ensemble. On s'est peu battu. Le vocabulaire des polémiques par affiches n'a pas eu recours à la diffamation et à l'outrage avec l'abondance colorée des précédents scrutins. On a cherché vainement le mot « assassin » et même celui de « misérable » qui étaient courants dans la politique telle qu'on la parle, et voulaient dire seulement qu'on se séparait de l'adversaire sur un petit détail dans la conception du pouvoir exécutif.

Un de nos confrères parisiens, chargé par son journal de la chronique de la rue, constate avec douleur « qu'il a couru tout le jour à la recherche d'un incident électoral ». Le reportage sensationnel et toujours fortement documenté des journées d'élection a « séché ». Enfin nous avons fait faillite ! peuvent s'écrier patriotiquement nos camarades.

Il y a eu sans doute une manœuvre de la dernière heure. Un comité n'a pas pu voir avec sérénité tomber la neige sans soupçonner ses adversaires d'avoir fait le coup. Il a dénoncé cette agression météorologique par une affiche ainsi conçue :

« Il neige... à qui la faute ? »

Oui, à qui la faute ? Osez répondre vous autres ! Les autres ont répondu :

« On nous a prêté un pouvoir surnaturel. Comme si nous pouvions empêcher la neige de tomber et certaines personnes d'être stupides ! »

L'affaire en est là. On ne croit pas qu'elle ait d'autres suites que le dégel.

En somme, il n'y a eu qu'un vaincu dans la journée d'hier. Et celui-là, tous les partis ont contribué à le vaincre. C'est l'isoloir. Jamais candidat à l'estime publique, jamais protecteur du secret du vote n'a été aussi complètement méprisé. Il faut dire qu'il avait tout fait pour ça. Il était mal bâti, minable, ridicule. Ces pauvres planches à angle obtus, mal défendues par un demi-rideau vert — une feuille de vigne — inspiraient de la défiance.

L'isoloir était obligatoire ? L'électeur s'est abstenu en masse devant lui. La cellule n'a abrité que quelques électeurs désireux de modifier un nom au dernier moment. Les autres avaient leur siège fait et leur enveloppe prête. On en distribuait aux portes des sections. On se les offrait obligeamment. Il eût été si simple d'envoyer une enveloppe bleue avec les bulletins et circulaires ! Vous verrez qu'on n'y songera pas davantage la prochaine fois.

Nous retrouverons l'isoloir; on ne l'a pas beaucoup usé. Les enveloppes et lui continueront à s'ignorer :

L'enveloppe a ses noms, l'isoloir son mystère.

Il sera là, éternel comme le provisoire, indéracinable comme les abus. Il représentera l'Administration en soi. Il vivra inutile mais infrangible. D'ailleurs il était condamné par l'Ecriture. « Malheur à l'homme seul ! » dit-elle. L'électeur était prévenu : l'isolement aurait porté malheur à son vote !

P. B.

UNE TEMPÊTE DE NEIGE A PARIS

Résultats des Elections

AIN
(Six sièges)

Inscrits, 68,771; votants, 67,444; majorité absolue, 33,723. Quotient, 11,240

Sont élus :

Liste de combattants et d'intérêts économiques. — MM. Mermod, industriel (R. G.), 30,181 voix; de Monicaud, agriculteur (R. G.), 29,931, au quotient; Bernier, président de la Chambre de commerce (R. G.), 29,810; Fribourg, professeur (R. G.), 29,461, à la plus forte moyenne.

Liste d'union républicaine radicale et économique. — M. Blanc, C. G. (R. R.), au quotient.

Liste socialiste unifiée. — M. Nicod, publiciste, au quotient.

En 1914 : 2 R. R., 4 R. S.

AISNE
(Huit sièges)

Inscrits, 100,730. Votants, 58,751. Suffrages exprimés, 56,497.

Liste d'union nationale républicaine. — Forzy, 21,715; Legrand, 21,066; Desjardins, 21,162; Firino, 20,796; Hugues, 21,338; Landowski, 20,147; de Verneuil, 21,518; Villemont, 20,901.

Liste d'union républicaine. — Hauet, 23,109; Accambray, 21,289; Dhery, 20,749; docteur Fox, 20,251; Ceccaldi, 21,313; Dupin, 20,856; Marquigny, 21,061; Pétrot, 20,412.

Liste socialiste unifiée. — Riguier, 18,038; Deguise, 17,980; Joly, 15,285; Dutilleul, 15,312; Huile, 14,953; Godet, 15,519; Mauban, 15,502; Lévêque, 15,504.

Manquent 241 communes et le vote des réfugiés.

En 1914 : 2 R. R., 4 R. S., 2 S. U.

ARDECHE
(Cinq sièges)

Inscrits, »»,»»»; votants, »»,»»»; suffrages exprimés, 69,731; quotient, 13,947

Sont élus :

Liste d'union républicaine nationale. — Valiat, professeur libre (A. L.), 33,806 voix; Valette-Vialard, industriel (A. L.), 32,811, au quotient; de Gailhard-Bancel, D. S. (A. L.), 32,716; Duclaux-Monteil, D. S. (P.), 32,419, à la plus forte moyenne.

Liste d'union et de concentration républicaine. — Antérion (S. I.), 23,196 voix, au quotient.

M. Jules Roche, D. S. (P.), est battu.

En 1914 : 2 R. S., 2 P., 1 A. L.

ARDENNES
(Six sièges)

Inscrits, 61,851; votants, 55,538; suffrages exprimés, 54,235.

Sont élus :

Liste socialiste unifiée. — Doizy, D. S.; Lasalle; Jevais; Cacheleux, Demoulin, Boutot.

En 1914 : 2 R. R., 1 R. S., 3 S. U.

ARIÈGE
(Trois sièges)

Sont élus :

Liste de concentration républicaine. — MM. Laffont, D. S. (R. S.); Lafagette, avocat (R. R.); Cazals, agrégé de l'Université (R. R.).

En 1914 : 1 R. R., 2 R. S.

AVEYRON
Première circonscription (quatre sièges)

Sont élus :

Liste d'union républicaine. — Raynaldy, 13,905 voix.

Liste républicaine de défense nationale et de progrès social. — Coucoureux, 19,638; Roques, 19,116; Roquette, 19,109.

En 1914 : 1 R. G., 1 R. R., 1 S. U., 1 C.

BASSES-ALPES
5 sièges

Inscrits, 28,945; votants, 20,570; suffrages exprimés, 20,104.

Liste d'entente républicaine. — MM. Angles, 9,728 voix; Honnorat, 9,467; Reynaud, 8,949; Stern, 8,042; Rigoard, 7,627.

Socialistes unifiés. — MM. Baron, 4,980 voix; docteur Gardiol, 4,899; Allhaud, 4,701; Girard, 4,402; Meyère, 4,734.

Liste républicaine démocratique et nationale. — MM. Andrieux, 4,844 voix; Toucas-Massillon, 4,188; J. Reinach, 4,746.

Liste d'action républicaine, de défense agricole et de réforme sociale. — MM. Baron, 3,947 voix; de Courtois, 4,565.

Les résultats de trente-huit communes manquent encore.

Seront élus, probablement : à la majorité absolue, M. Angles, et au quotient, M. Honnorat, de la liste d'entente républicaine. Autres probables : MM. Charles Baron et Andrieux, ou MM. de Courtois et Reynaud.

En 1914 : 1 R. G., 2 R. R., 2 R. S.

BAS-RHIN
(Neuf sièges)

Inscrits, 161,974; votants, 136,033; suffrages exprimés, 131,906

Liste du bloc de l'union populaire républicaine. — Altorffer, pasteur, 69,684; comte de Leusse, agriculteur, 70,282; Frey, publiciste, 70,534; Jaeger, notaire, 70,407; abbé Muller, 70,452; docteur Oberkirch, 70,511; Seltz, publiciste, 70,124; Simonin, maire de Shirmeck, 70,494; Walter, professeur, 70,405.

Sièges nouveaux.

BASSES-PYRÉNÉES
Deuxième circonscription (trois sièges)

Sont élus :

Liste républicaine d'action économique et sociale. — Ybarnegaray, D. S. (A. L.); Guichenné, D. S. (A. L.); Choribit, avocat (A. L.).

En 1914 : 1 R. S., 2 A. L.

CHER
(Cinq sièges)

Sont élus :

Liste de concentration républicaine. — MM. J.-L. Breton, D. S. (S. I.); Pierre Valade, attaché au cabinet de M. Millerand (R. S.), au quotient; Marcel Plaisant, avocat (R. G.), à la plus forte moyenne.

Liste d'union nationale. — M. Dubois de La Sablonnière, C. G. (A. L.).

Liste socialiste unifiée. — M. Landier, C. G.

En 1914 : 2 R. S., 1 S. I., 2 S. U.

COTES-DU-NORD
(Neuf sièges)

Inscrits, 158,581; votants, 110,125; suffrages exprimés, 104,963.

Toute la **liste d'union républicaine** est élue : MM. Le Troadec, Lando, Baudet, de Kerguezec, Evon, de Chappedelaine, Avril, Le Trocquer et Servain.

En 1914 : 1 R. G., 2 R. R., 2 R. S., 2 S. I., 2 A. L.

CORSE
(Cinq sièges)

Inscrits, 85,385; votants, 46,829; suffrages exprimés, 46,600.

Sont élus :

Liste républicaine. — Gavini, sén. (R. G.); Pierangeli, D. S. (R. G.).

Liste démocratique. — De Moro-Giafferi (S. I.); Landry, D. S. (S. I.); Caitucoli (R. G.).

En 1914 : 1 R. G., 2 R. S., 1 S. I., 1 P.

DORDOGNE
(Six sièges)

Inscrits, 13,800; suffrages exprimés, 94,172

Sont élus :

Liste de concentration républicaine. — Saumande, D. S., 34,435; Joseph David, A. D., 33,354; Brunet, D. S., 32,733; Sireyjol, D. S., 32,615; Clament, D. S., 31,352.

Liste de concentration économique et républicaine. — Docteur Gadaud, 26,046.

DOUBS
(Cinq sièges)

Inscrits, 83,598; votants, 60,843; suffrages exprimés, 60,214.

Sont élus :

Liste d'union nationale. — Saillard, maire de Besançon, et de Moustier, D. S. (au quotient); Maire et Caron (plus forte moyenne).

Liste d'union républicaine. — Girod, D. S.

En 1914 : 2 R. R., 2 R. S., 1 P.

DROME
(Cinq sièges)

Inscrits, 87,269; votants, 61,417; suffrages exprimés, 60,406. Quotient, 12,081

Sont élus :

Liste du Congrès républicain départemental. — Archimbaud, publiciste, ancien député (R. S.), 26,150; Escoffier, avocat (R. S.), 26,128, au quotient; Maurice Long, D. S. (R. S.), 26,075.

Liste d'union républicaine d'action patriotique et sociale. — Pouzin, agriculteur (A. L.), 17,503, au quotient.

Liste socialiste unifiée. — Jules Nadi (D. S.), 14,469, au quotient.

En 1914 : 3 R. S., 1 S. I., 1 S. U.

EURE
Sont élus :

Liste d'entente nationale. — MM. Josse, D. S. (R. G.); Oudin, C. G. (P.); Duval, conseiller d'arrondissement (I.); Le Mire, industriel (P.); Jouin-Lambert, agriculteur (P.); docteur Brunet (I.).

MM. Abel Lefèvre et Celos, députés sortants, sont battus.

En 1914 : 5 R. G., 1 R. S.

EURE-ET-LOIR
(Cinq sièges)

Inscrits, 74,402; votants, 53,282. Suffrages exprimés, 51,717

Sont élus :

Liste de M. Deschanel. — Deschanel, président de la Chambre, D. S. (R. G.), 43,468 voix; Maurice Maunoury, D. S. (R. R.), 42,072.

Liste d'Union nationale d'action républicaine. — Le docteur Maunoury, D. S. (P.), 28,863 voix; Durand-Béchet, publiciste (R. G.), 27,039; Mignot-Bozerian, D. S. (R. G.), 26,725.

FINISTERE
(Onze sièges)

Suffrages exprimés, 140,467

Sont élus :

Liste de concentration républicaine. — Bouilloux-Lafont, 50,503 voix; amiral Guepratte, 50,357; Le Ball, 50,048.

Liste républicaine et démocratique d'union nationale. — Simon, 61,615 voix; Balanaud, 61,257; Jade, 60,693; Inizan, 60,570; Corentin-Guyho, 60,181; Danielou, 60,550.

Liste socialiste unifiée. — Goude, D. S., 30,790 voix; Masson, maire de Brest, 30,042.

En 1914 : 3 R. G., 1 R. R., 2 R. S., 1 S. I., 1 S. U., 2 P., 1 A. L.

CARD
(Six sièges)

Sont élus :

Liste d'union nationale. — De Ramel, conseiller municipal d'Alais (A. L.), au quotient; Magne, c. g. (C.); Joly (C.); de Seynes, ancien officier (A. L.), à la plus forte moyenne.

Liste d'entente républicaine. — Le docteur Mourier, sous-secrétaire d'Etat du service de santé, D. S., au quotient.

Liste socialiste unifiée. — Compère-Morel, D. S., au quotient.

En 1914 : 1 R. S., 1 S. I., 4 S. U.

HAUT-RHIN
(Sept sièges)

Sont élus :

Liste du bloc national. — Docteur Pfleger, 59,650; abbé Wetterlé, 58,655; Brogly, Bilger, Scheer, Baradé, Jourdain.

HAUTE-GARONNE
(Sept sièges)

Sont élus :

Liste d'union républicaine et nationale. — Henri Auriol, A. D. (P.); Charles Barès, C. G. (A. L.); Bellet, C. G. (A. L.); Ambroise Rendu, président du Syndicat des agriculteurs du Sud-Ouest (A. L.).

Liste d'union républicaine radicale et socialiste. — Gheusi, professeur à la Faculté de droit, A. D. (R.-S.); Ducos, professeur au lycée de Toulon (R. R.).

Liste socialiste unifiée. — Vincent Auriol, D. S.

M. Cruppi, ancien ministre, n'est pas réélu.

En 1914 : 1 R. R., 3 R. S., 3 S. U.

HAUTE-MARNE
(Trois sièges)

Inscrits, 62,000; votants, 47,045 Suffrages exprimés, 46,105.

Sont élus :

Liste d'union républicaine et d'action sociale. — M. Dessein, D. S. (R. G.), 25,018 voix; Marcellot, maire d'Eurville (P.), 23,942; Courtier, conseiller municipal de Chaumont (P.), 23,776, à la majorité absolue.

En 1914 : 1 R. G., 2 R. R.

HAUTE-SAONE
(Quatre sièges)

Inscrits, 73,149; votants, 52,773; suffrages exprimés, 51,555; majorité absolue, 25,778.

Sont élus :

Liste d'union nationale républicaine. — About (P.), 27,191 voix; docteur Causeret (P.), 26,711; Gay (P.), 26,605; de Menthon (P.), 26,701, à la majorité absolue.

En 1914 : 3 R. R., 1 R. S.

ILLE-ET-VILAINE
(Huit sièges)

Sont élus :

Liste d'union républicaine. — Deschamps, sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation, D. S. (R. R.), 47,647; Brice, D. S. (P.), 47,697; Marçais, ingénieur agronome (P.), 46,630; Guernier, D. S. (R. R.), 47,036.

Liste d'union nationale. — De La Riboisière, sénateur (A. L.), 45,461 voix; Poussineau, adjoint au maire de Dinard (A. L.), 45,098; Rivallan, ancien capitaine (C.), 45,294.

Liste socialiste unifiée. — Aubry, instituteur, 15,280.

En 1914 : 3 R. R., 2 P., 1 A. L., 2 C.

INDRE-ET-LOIRE
(Cinq sièges)

Inscrits, 101,179; votants, 74,890; suffrages exprimés, 71,467; quotient, 14,293.

Sont élus :

Liste de la Fédération républicaine. — Chautemps, maire de Tours (R.-S.), 24,814, au quotient; Bernier, maire de Monzay (R.-S.), 22,138; Proust, conseiller d'arrondissement, à la plus forte moyenne.

Liste d'union républicaine et de défense des intérêts économiques. — Charles Vavasseur, maire de Vouvray (R. G.), 18,146 voix, au quotient.

Liste socialiste unifiée. — Morin, D. S., 20,760 voix, au quotient.

En 1914 : 3 R. S., 1 S. I., 1 S. U.

INDRE
(Cinq sièges)

Inscrits, 87,043; votants, 66,528; suffrages exprimés, 64,018. Majorité absolue, 32,010; quotient, 12,604.

Sont élus au quotient : Fougère, P. Paturaud-Mirand, A. Paturaud-Mirand et Lefebvre; Bénazet, de l'union républicaine.

En 1914 : 1 R. R., 2 R. S., 1 S. I., 1 P.

ISERE
(8 sièges)

Inscrits, 117,560; votants, 109,253; suffrages exprimés, 107,959.

Sont élus :

Liste d'union républicaine démocratique. — MM. Plissonnier, D. S. (R. R.); Bovier-Lapierre, S. I.

Liste dauphinoise d'union nationale et républicaine. — MM. Blanchet (A. L.), Courin (P.), Rocher (P.), Dugueyt (A. L.).

Liste socialiste unifiée. — MM. Boisset, D. S.; Mistral, D. S.

En 1914, 1 R. G., 1 R. S., 5 S. U.

LOIRE
(Huit sièges)

Sont élus :

Liste d'entente républicaine et démocratique. — Docteur Laurent, D. S.; Taurines, ancien officier; Neyret, D. S.; Forissier, ancien combattant; Dupin, avocat.

Liste du bloc républicain socialiste. — Durafour, D. S.; Pierre Robert, D. S.

Liste socialiste unifiée. — Lafont, D. S.

En 1914 : 1 R. G., 4 R. S., 1 S. I., 1 P., 1 S. U.

LOIR-ET-CHER
(Quatre sièges)

Inscrits, 80,476; votants, 58,421; suffrages exprimés, 56,358.

Sont élus :

Liste républicaine. — Berger, D. S. (R. R.); Legros, D. S. (R. R.).

Union nationale républicaine. — Baudet; Plechery, D. S. (R. R.).

LOIRET
(Cinq sièges)

Inscrits : 105,445; votants : 78,260; suffrages exprimés : 76,274; quotient : 15,255.

Sont élus :

Liste de l'union démocratique du Loiret. — Le Brecq, D. S., 32,610; Darblay, 32,217; Maurisson, 32,012.

Liste des candidats des républicains. — Docteur Dezarnaud, 31,489; Roux, 31,388.

En 1914 : 1 R. G., 1 R. R., 3 R. S.

LOZÈRE
(Trois sièges)

Sont élus :

Liste d'union républicaine. — De Chambrun, D. S. (P.); Bonnet de Palherets, c. g. (A. L.); Bringer, entrepreneur de travaux publics (R. I.), à la majorité absolue.

En 1914 : 1 R. S., 1 P., 1 A. L.

MAINE-ET-LOIRE
Deuxième circonscription (quatre sièges)

Inscrits, 70,406; votants, 54,614; suffrages exprimés, 52,600; quotient, 13,161

Sont élus :

Liste républicaine d'union nationale. — Bessonneau, industriel (P.), 23,842 voix; Boutton, agriculteur (A. L.), 23,884; Manceau, négociant (A. L.), 23,027, au quotient.

Liste d'union nationale. — Ferdinand Bougère, D. S. (C.), 23,819 voix, au quotient.

En 1914 : 4 C.

MAYENNE
(Cinq sièges)

Inscrits, 78,295; votants, 59,365; suffrages exprimés, 56,416; majorité absolue, 28,209

Sont élus :

Liste d'union nationale républicaine. — Dutreil, D. S. (A. L.), 29,050; de Monti, D. S. (A. L.), 28,849; Duboys-Fresnay, D. S. (C.), 28,989; Chevrun, professeur à la Faculté catholique de Paris (A. L.), 29,124; de Montjou, officier aviateur (A. L.), 28,227, à la majorité absolue.

En 1914 : 1 R. S., 2 A. L., 2 C.

MEURTHE-ET-MOSELLE
(Sept sièges)

Sont élus :

Liste d'entente républicaine et d'union nationale. — Lebrun, D. S. (R. G.); Louis Marin, D. S. (P.); de Wendel, D. S. (P.); Fringant, D. S. (R. R.); Mazerand, industriel (R. R.); de Warren, ingénieur agronome (.); Désiré Ferry, avocat (P.), à la majorité absolue.

En 1914 : 2 R. G., 1 R. R., 2 P., 2 A. L.

MOSELLE
(Huit sièges)

Sont élus :

Liste d'union républicaine. — Docteur François, Guy de Wendel, Hachspill, Jean, général de Daudhuy, Meyer, Schuman, Serot.

Sièges nouveaux.

NIEVRE
(Cinq sièges)

Sont élus :

Liste d'union républicaine. — Regnier, maire de Decize; Bourgier, maire de Nevers; Renard, député sortant; Godefroy Saint-Hilaire.

Liste socialiste unifiée. — Locquin, député sortant.

En 1914 : 2 R. S., 3 S. U.

NORD
(Vingt-trois sièges)

Sont élus :

Liste d'union nationale et républicaine. — Grousseau, D. S.; Plichon, D. S.; Vandame, D. S.; Des Rotours, d'Hespel.

Liste de la fédération républicaine. — Abbé Lemire, D. S.; Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle; Daniel Vincent, D. S.; Delesalle, maire de la Madeleine; Pasqual, D. S.; Macaret, Vernier; René Lefebvre.

Liste socialiste unifiée. — Delory, D. S.; Goniaux, D. S.; Lebas, maire de Roubaix; Saint-Venant; Inghels, D. S.; François Lefebvre, D. S.; Jules Guesde, D. S.; Escoffier; Piet; Beauvillain.

En 1914 : 2 R. G., 1 R. R., 5 R. S., 10 S. U., 1 P., 4 A. L.

OISE
(Six sièges)

Inscrits, 115,000; votants, 77,866 Suffrages exprimés, 74,753; quotient, 12,459

Sont élus :

Liste d'union républicaine nationale. — Delpierre, D. S., 33,903; Fournier-Sarloveze, maire de Compiègne, 33,236 (du quotient); Hucher, 32,378; Boutelille, 32,702, plus forte moyenne.

Liste d'union républicaine radicale et radicale-socialiste. — Paisant, D. S., 25,845.

Liste socialiste unifiée. — Uhry, 14,287.

En 1914 : 1 R. G., 2 R. R., 3 R. S.

PAS-DE-CALAIS
Seraient élus : MM. Basly, Cadot, Evrard, Maës, Ferrand, Barthélemy, Bernard Rocouard, socialistes; MM. Abrami, Lefebvre, du Pré, Boulanger, Bernet, Lemoine, Morel et Alfred Becquet, réactionnaires.

PUY-DE-DOME
(Sept sièges)

Inscrits, 155,452; votants, 111,462; suffrages exprimés, 107,820. Quotient, 15,402

Sont élus :

Liste d'union républicaine et de réorganisation nationale. — Huguet, représentant d'assurances agricoles (R. S.), 36,412; Limet, avocat (R. G.), 36,201, au quotient.

Liste républicaine de défense nationale et agricole. — Trincard-Moyat, c. g., (P.), 38,835; Tixier, agriculteur (R. G.), 38,649, au quotient; Courtial, c. g. (P.), 38,589, à la plus forte moyenne.

Liste socialiste unifiée. — Varenne, D. S., 34,622; Clannat, D. S., 33,515, au quotient.

En 1914 : 1 R. R., 4 R. S., 2 S. U.

SAVOIE
(Cinq sièges)

Inscrits, 70,081; suffrages exprimés, 10,091.

Sont élus :

Liste républicaine indépendante. — MM. Delachenal, A. D.; Richard; Léger; Sibuet, D. S.

Liste d'union républicaine et sociale. — M. Borrel, D. S.

En 1914 : 1 R. R., 1 R. S., 1 S. I., 2 P.

SEINE
Première circonscription (quatorze sièges)

Inscrits, 260,011; votants, 191,966; Suffrages exprimés, 187,560.

Sont élus :

Bloc national républicain. — Ch. Bernard, D. S. (S. I.); Escudier, D. S. (P.); Bussat (R. G.); Soulier (R. G.); Binder, D. S. (C.); Chassaigne-Goyon (P.); Peyer (S. I.); Marcel Habert (P.); Jean Fabry (R. G.).

Union républicaine. — Pinard (R. G.).

Socialistes unifiés. — Groussier, D. S.; Marcel Cachin, D. S.; Vaillant-Couturier; Sembat, D. S.

En 1914 : 2 S. I., 5 S. U., 3 P., 1 A. L., 3 C.

Deuxième circonscription (douze sièges)

Sont élus :

Liste de l'union républicaine nationale et sociale. — Millerand, commissaire général de la République en Alsace et Lorraine, D. S. (S. I.), 73,776; Henry Paté, D. S. (R. G.), 73,008; Galli, D. S. (R. G.), 72,583; Puech, D. S. (R. S.), 72,267; Petitjean, D. S. (R. S.), 70,580; Maurice Barrès, D. S. (P.), 70,286; Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire, D. S. (R. G.), 70,112; Erlich, avocat (S. I.), 69,927.

Liste socialiste unifiée. — Paul Boncour, ancien député, 52,073; Parentout dit Dormoy, conseiller municipal, 50,528; Blum, maître des requêtes au Conseil d'Etat, 49,379.

Liste du comité d'action sociale. — Lauche, D. S. (S. D.), 22,970.

En 1914 : 4 R. G., 2 R. S., 1 S. I., 3 S. U., 2 P.

Troisième circonscription (quatorze sièges)

Sont élus :

Liste de l'entente républicaine démocratique. — Desplas, ancien ministre, D. S. (R. R.), 77,135; Evain, président du Conseil municipal (R. G.), 77,135; Marc Sangnier (P.), 71,659; Duval-Arnould, conseiller municipal (A. Z.), 76,611; Rollin, vice-président du Conseil général (P.), 76,120; Leboucq, D. S. (R. R.), 76,080.

Liste du comité central d'action socialiste. — Levasseur, D. S. (S. D.), 43,549; Aubriot, D. S. (S. D.), 41,838; Rozier, D. S. (S. D.), 40,946.

Liste d'action française et d'union nationale. — Léon Daudet (C.),

Liste de concentration républicaine. — Painlevé, ancien président du conseil des ministres, D. S. (S. I.), 38,152; Ferdinand Buisson, ancien député (R. S.), 37,870.

Liste socialiste unifiée. — Bracke, D. S., 42,338; Berthon, 42,339; Bonnefoy, 42,215.

En 1914 : 2 R. R., 1 S. I., 4 S. U., 5 P., 1 A. L., 1 C.

Quatrième circonscription (quatorze sièges)

Sont élus :

Liste d'union républicaine et sociale. — Ch. Bertrand (P.); Bokanowski, D. S. (R.-S.); Calary de Lamazière, industriel (R. G.); Adolphe Cheron, employé de banque (R.-S.); Henri Coutant, D. S. (S. I.); Louis Dubois, D. S. (P.); Lajarrige, D. S. (S. I.); Léon Barbe, conseiller d'arrondissement (R. G.); Félix Liouville, avocat (R. G.); de Molinié, c. g. (R.-S.); Nectoux, D. S. (S. D.); Pilate, maire de Sceaux (R.-S.); Rhul, ouvrier syndiqué (S. D.); docteur Thibout, maire d'Epinay (P.), à la majorité absolue.

MM. Longuet, Mayeras, Poncet, Voilin, Laval, députés sortants, de la **liste socialiste unifiée**, sont battus.

En 1914 : 1 R. S., 1 S. I., 10 S. U., 2 P.

SEINE-ET-MARNE
(Six sièges)

Sont élus :

Liste d'union républicaine. — Dumestil, D. S. (R.-S.); Lugol, D. S. (R. R.), au quotient.

Liste d'entente républicaine. — Gaborit, D. S. (R. R.); Ouvré, C. G. (R. G.), au quotient.

Liste socialiste unifiée. — Chaussy, secrétaire de la Fédération des syndicats ouvriers, au quotient.

En 1914 : 2 R. R., 4 R. S.

SOMME
(Sept sièges)

Sont élus :

Liste de concentration républicaine. — Klotz, ministre des finances, D. S.; Ternois, D. S.; Jovelet, D. S.; Gontran-Gonnet.

Liste républicaine d'intérêt national. — Antoine, maire d'Amiens; Des Lyons, ancien député.

Liste socialiste unifiée. — Dutilloy.

En 1914 : 6 R. S., 1 S. U.

TARN
(six sièges)

Inscrits, 101,543; votants, 74,228; suffrages exprimés, 71,127; quotient, 11,854

Sont élus :

Liste d'union nationale républicaine. — Reille-Soult (A. L.), 29,276 voix; de Belcastel, ancien député (A. L.), 28,821, au quotient; de Lastours, secrétaire d'ambassade (A. L.), 28,794; Pigasse, avocat (A. L.), 28,561, à la plus forte moyenne.

Liste républicaine d'union nationale et démocratique. — Henry Simon, ministre des colonies, D. S. (R.-S.), 22,516 voix, au quotient.

Liste socialiste unifiée. — M. Albert Thomas, D. S., 19,799 voix, au quotient.

TERRITOIRE DE BELFORT
(Deux sièges)

Inscrits, 26,070, votants, 17,711

Suffrages exprimés, 17,459; quotient, 8,729

Liste d'union nationale républicaine. — Viellard, D. S. (A. Z.), 7,100; Petot, publiciste, 6,972.

Liste républicaine de gauche. — Saget, avocat (R. S.), 6,292; Miellet, directeur d'école (R. S.), 5,987.

Liste socialiste unifiée. — Naegelen, publiciste, 3,287; Chevalone, contremaître d'usine, 3,205.

Aucune liste n'ayant obtenu le quotient, il sera procédé à **un deuxième tour de scrutin.**

En 1914 : 1 R. S., 1 A. L.

VENDÉE
(Six sièges)

Inscrits, 125,634; votants, 98,250. Suffrages exprimés

La liste d'union nationale obtient de 48,700 voix à 46,800.

La liste d'union républicaine obtient de 40,700 voix à 38,500.

La liste socialiste unifiée environ 3,000 voix.

Sont élus :

MM. Baudry-d'Asson, D. S. (C.); Rochereau, D. S. (A. L.); Bazire (A. L.); de Fontaines, D. S. (C.); de Bermond (C.); de Tinguy du Pouet (P.), à la majorité absolue.

En 1914 : 1 R. R., 1 R. S., 1 A. L., 3 C.

VIENNE
(Six sièges)

Sont élus :

Liste d'union républicaine. — Péret, dép. sort.; Boret, dép. sort.; Nivoux et Tranchant.

Liste d'action nationale et républicaine. — Périvier et de Monplanet.

En 1914 : 3 R. R., 1 R. S.

VOSGES
(Sept sièges)

Inscrits, 113,134; votants, 79,517; suffrages exprimés, 77,567.

Sont élus :

Union républicaine démocratique. — Verlot, D. S. (R. R.); Fonck (R. R.).

Union nationale républicaine. — Flayelle, D. S. (C.); de Bonafos (P.); de Lesseux, C. G. (C.).

Liste socialiste unifiée. — Martin, Piton.

En 1914 : 5 R. R., 1 R. S., 1 C.

ALGER
(Deux sièges)

Inscrits, 64,790; votants, 35,000; suffrages exprimés, 35,000; quotient, 17,500

Liste du bloc républicain. — Houbé, D. S. (R. G.), 10,936 voix; Broussais, D. S. (R. G.), 8,863.

Liste socialiste unifiée. — Cayron, capitaine de réserve, 5,403 voix; Hagelstien, commis des P. T. T., 5,129.

Candidat du parti radical et radical-socialiste. — Oudaille, 9,747 voix.

Candidat des combattants et des démobilisés. — Fion, 12,352 voix.

Candidat radical-socialiste. — Lefebvre, 11,922 voix.

Candidat isolé. — M. Collomb, 3,555 voix.

Aucune liste n'ayant obtenu le quotient, il sera procédé à un **deuxième tour de scrutin.**

En 1914 : 1 R. G., 1 R. S.

CHARENTE-INFÉRIEURE
Résultats rectifiés

Sont élus :

Liste républicaine. — MM. Lauraine et Favre.

Liste d'union républicaine nationale. — MM. Taittinger, Villeneau, Bertrand, Le Provost de Launay et Voyer.

BORDEAUX

Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose

Kermesse à l'Hôtel de Ville, les 19 et 20 novembre

Nous rappelons que l'Œuvre de la préservation de l'enfance contre la tuberculose, dont le but superbe et généreux mérite le concours et l'appui de tous nos concitoyens, organise, dans les salons de l'hôtel de ville de Bordeaux, les mercredi 19 et jeudi 20 novembre courant, une kermesse enfantine.

Cette manifestation, dont le programme est des plus intéressants, aura certainement un retentissant succès.

Faculté des lettres

Examen de Licence

Ont été reçus :

Histoire. — MM. Barthe, Ferlet, Larregain, Pouymat.

Philosophie. — Mlles Bitard, Denize; MM. Bertrand, Desbiolles, Dupuy, Pagès.

Anglais. — Mlles Chapoulou, Chiron (partie spéciale), Lapeyre, Soubigou; M. Durand.

Allemand. — M. Vivien.

Espagnol. — MM. Brossard, Mothe (parties communes).

Légion d'honneur

Le « Journal officiel » publie la nomination posthume, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, du lieutenant François Cazalet, du 152e régiment d'infanterie, fils de M. Charles Cazalet, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, mort à l'ennemi, ainsi que nous l'avons signalé en son temps, à la prise de Cléry-sur-Somme.

Cette nomination est accompagnée de la mention suivante : « Officier énergique et dévoué, glorieusement tué, le 3 septembre 1916, en entraînant bravement sa section à l'assaut d'une tranchée fortement organisée et défendue. A été cité. »

Dans la police

Sont nommés commissaires de police à Bordeaux : MM. Belloco, commissaire de police de 2e classe à Boulogne-sur-Mer; Abadie, commissaire de police en congé; Petit, commissaire de police à Valence.

Drame mystérieux

Un Arabe est tué d'un coup de feu place Mériadeck

Des gardiens de la paix en tournée dans le quartier Mériadeck, mardi matin, vers deux heures, trouvaient, sur le trottoir de la dite place, un homme baignant dans une mare de sang et qui ne donnait plus signe de vie.

Le brigadier des gardes champêtres Valade téléphona à la permanence. Aussitôt, M. Cannet, commissaire de service, se rendit sur les lieux avec un médecin. On constata que l'homme — c'était un Arabe — était mort depuis un grand moment. Il portait, sur le côté gauche de la bouche, une blessure paraissant avoir été faite par une arme à feu.

Dans quelles circonstances l'Arabe a-t-il été frappé ? Jusqu'à présent, ce point n'a pu être éclairci. On s'accorde à croire que ses poches n'ayant pas été fouillées — que le malheureux dut avoir, au sortir d'un débit, une querelle avec un autre individu qui l'abattit d'un coup de revolver.

L'Arabe paraît âgé de trente-cinq à quarante ans; il a des vêtements d'ouvrier. Le corps a été déposé à la morgue, où M. le docteur Lande, médecin légiste, ira l'examiner.

A midi, mardi, le service de la Sûreté n'avait pas encore découvert le meurtrier; mais celui-ci ne saurait, paraît-il, échapper longtemps aux actives recherches dont il est l'objet.

Au Palais

A L'INSTRUCTION

La tentative d'assassinat au château de Tustal

Une légère amélioration était signalée lundi dans l'état de Mme Piou et de M. Jacques Piou, ancien député de la Lozère, qui ont été victimes dans leur château de Tustal de la tentative d'assassinat dont nous avons relaté les détails.

Le signalement donné de l'agresseur, pour vague qu'il soit, avait conduit M. le commissaire Quérillac au domicile d'un individu sur qui, d'ailleurs, les soupçons s'étaient immédiatement portés. Or, cet individu a disparu depuis samedi. M. le juge Giraud a décerné un mandat d'arrêt contre lui.

Communications

CHEMINS DE FER

GARE DE BORDEAUX-BASTIDE. — Sous réserve des restrictions en vigueur, la gare de Bordeaux-Bastide acceptera à l'expédition, le vendredi 21 novembre, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expéditions numérotées de : 41-A à 80-A inclus, et de 1,001-B à 2,000-B inclus.

MIDI. — La gare Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse), informe les expéditeurs qu'elle acceptera le jeudi 20 novembre 1919, les expéditions inscrites dans le groupe II, du n. 1 au n. 96; dans le groupe III, du n. 101 au n. 199, sauf les expéditions de fûts vides, qui seront appelées en temps voulu par la gare de Brienne.

ETAT (ANCIEN OUEST). — La gare Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse), informe les expéditeurs qu'elle acceptera, le jeudi 20 novembre 1919, les expéditions inscrites dans le groupe III, du n. 61 au n. 100; celles de ces marchandises contenues dans des fûts (vins, etc.) à destination de l'Ouest-Etat, seront acceptées à Bordeaux-Brienne.

Les Parfums Bichara sont partout

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Mercredi, 8 heures, « Hérodiade ». Mlle Hiriberry, de l'opéra de Monte-Carlo, qui possède une des plus belles voix de contralto actuelles, chantera le rôle d'Hérodiade, qu'elle a joué à Paris.

Le ténor Lemaire, pour la première fois à Bordeaux, tiendra le rôle de Jean.

Mlle Simone Logier (Salomé) et MM. Mazens, de l'Opéra (Hérode), et N. Lassalle (Phanuel), compléteront une interprétation en tout point digne du chef-d'œuvre de Massenet.

Au quatrième acte, grand ballet, avec Mlles Pierozzi, Perly et Maritza.

Orchestre sous la direction de M. E. Petit.

Vendredi, 8 heures, en soirée de gala, « la Tosca », et le ballet de « Coppélia » en entier.

Samedi, « les Contes d'Hoffmann ».

Location ouverte pour la matinée de dimanche à partir de mercredi matin, et pour les représentations de vendredi et samedi, à partir de jeudi dix heures.

TRIANON

Tous les soirs, « le Gigolo », le désopilant vaudeville de Zamacois, joué dans un mouvement endiablé par Mme Cécile Darclée, MM. Guise, Tavola, Millous, Wattel, Mmes Clément Musset, Diska, Bordie, Darthel, etc. — Jeudi, en matinée, récital de piano (œuvres classiques et modernes) avec Emma Boynet. — Vendredi, soirée de gala, « les Marionnettes », de Pierre Wolff, le grand succès de la Comédie-Française, avec Jane Lobis, Harley, Dorival, de Névy.

APOLLO

Jeudi, dernière et 54e de « Flup ! » qui est l'opérette moderne la plus enjouée et la plus spirituelle. En intermède, la célèbre troupe japonaise des Yamagata, jeudi, 3e matinée de famille, « les Cloches de Corneville », avec la plus belle distribution que l'on puisse désirer, et les Yamagata en intermède. — Vendredi, samedi et dimanche, « Véronique ». Location ouverte au hall de l'Apollo. Téléphone 31-17.

BOUFFES

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, cinq grands galas de comédie, avec « le Roi des Palaces », la nouvelle pièce d'Henry Kistemaeckers, le plus grand succès parisien, qui bénéficiera d'une distribution digne de l'œuvre, et dirigé par l'impresario Charles Baret. Dimanche, matinée. Location ouverte au hall du théâtre de l'Apollo, de dix heures du matin à six heures du soir. Téléphone 31-17.

SCALA

La revue « Enfin, Seuls ! » atteindra vendredi, en plein succès, la cinquantième. A cette occasion, grand gala, avec la rentrée du populaire Martin dans : « Pierrillet à la Scala » et une danse inédite de Lou Ramon Olva : The Californian Boys. Location sans frais. Salle chauffée.

ALCAZAR

Samedi 22 et dimanche 23 novembre 1919, « Paillasse », la pièce si émouvante et si pittoresque de d'Ennery, avec MM. Paul Cerny, Sablot, Borde, Duvaleix, Vieuille, Dupré; Mmes Sablot-Clarence, dans le rôle superbe de Madeleine; Rousseau, Delange, de Brethys, etc. Mise en scène de M. G. Roche.

ALHAMBRA

Tous les soirs, sur la scène : « Fiançailles », com